

Grands espaces

TOM 806.061

► Traitement des déchets fermentescibles (ordures ménagères)

Propriétés

TOM 806.061 est un produit à base de micro-organismes thermophiles sélectionnés pour dégrader les matières organiques issus des déchets fermentescibles en restauration collective.

Utilisé dans notre gamme de BIODIGESTEUR les matières organiques sont dégradées entre :

- 3 et 24 heures en standard
- 3 et 5 heures pour les poissons
- 5 et 10 heures pour les fruits et légumes
- 10 à 15 heures pour les viandes et certaines écorces d'agrumes.

Dans ces conditions les matières sont réduits à 95% .

Caractéristiques

- Aspect: poudre brun jaune

Sécurité

Condition de stockage : Conserver à l'abri de l'humidité

Le produit est conforme la directive européenne 200/54/CE : "micro-organismes ne nécessitant aucune précaution particulière..."(Classe1).

Conditionnement :

- Carton 16*1 kg
- Seau de 5 et 10 Kg
- Sac de 25 Kg
- Palette de 1 tonne

Application

Le produit issu du traitement à l'aide de **TOM 806.061** est exempt d'agents pathogènes et permet d'effectuer un amendement organique des sols agriculture ou des espaces verts en collectivités.

Dosage

Les dosages sont fonction des quantités de déchets traités journalièrement dans les biodigesteurs dont les capacités vont de 2 kg à 200 KG

NB : renouveler le traitement tous les trimestres ou semestre en fonction des besoins (fonction du type de déchets traités). Consulter notre service technique pour une application spécifique.

